



Non déclaration d'accident de travail

Par **Ergo688**, le **03/06/2022** à **18:43**

Bonsoir,

J'ai eu une agression sur mon lieu de travail il y a maintenant une semaine.

Mon employeur a été averti immédiatement et plainte déposée contre mon agresseur.

Cependant, même si mon arrêt maladie a été transmis de mon côté à la CPAM, mon employeur, lui, n'a toujours rien déclaré et je sais pertinemment qu'il va faire traîner la chose autant de temps qu'il le peut.

Quels sont mes recours ?

Que puis-je faire pour que cette déclaration soit faite et que mon dossier puisse commencer à être traité à la CPAM ?

Merci d'avance j'ai vraiment besoin d'aide!

Par **Ergo6888**, le **04/06/2022** à **20:53**

126 vu pas de réponse?? à quoi bon venir ici...

Par **morobar**, le **05/06/2022** à **08:33**

Bjr,

Ici c'est gratuit, mais pas à votre disposition.

L'arrêt de travail doit être établi par le médecin sur un document intitulé "accident du travail".

La CPAM instruera le dossier et questionnera l'employeur si celui-ci n'a pas fait de déclaration.